

# Programme

## Les contours du droit au respect de la présomption d'innocence

Maxime Lassalle, Maître de conférence à l'Université de Bourgogne,  
CREDIMI

## Présomption d'innocence : état des lieux des pratiques

Olivier Caracotch, Procureur de la République de Dijon

## L'avocat face à la présomption d'innocence

Maître Chloé Bonnat, avocat au Barreau de Dijon

## Les médias face à la présomption d'innocence

Bruno Walter, journaliste

La soirée sera ponctuée de saynètes réalisées par les étudiants du Master 2  
Droit Processuel de la faculté DSEP de Dijon